



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Difficultés de transport des personnels militaires isolés

Question écrite n° 11335

Texte de la question

M. Stéphane Rambaud attire l'attention de M. le ministre des armées sur les difficultés que rencontrent les personnels militaires isolés pour rejoindre les aéroports, ou bases, à partir desquels ils partiront en opération extérieure (OPEX) ou en reviendront. En effet, il semble que les militaires isolés, c'est-à-dire les militaires qui ne partent pas avec une unité constituée, ce qui est le cas de tous les personnels affectés au sein des bases de défense (BDD) et des groupements de soutien de base de défense (GSBDD), doivent utiliser à leurs frais les transports en communs (train, métro, bus, avion) avec tout leur barda d'OPEX pour rejoindre les bases à partir desquels ils partiront en opération. Ce problème, pourtant bien connu, se heurte à un manque de disponibilité du personnel, surtout civil, lorsque les départs ou retours d'OPEX ont lieu le week-end ou pendant des jours fériés. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures susceptibles d'être mise en place rapidement afin d'assurer le transport des militaires isolés devant partir ou revenir d'OPEX.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Rambaud](#)

Circonscription : Var (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11335

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Armées

Ministère attributaire : Armées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 septembre 2023](#), page 8208

Question retirée le : 26 septembre 2023 (Retrait à l'initiative de l'auteur)